

SAINT-DENIS  
ET VOUS

LE TRAVAIL DES ÉLUS  
SUR LE TERRAIN

LES ACTIONS DE L'INTER-  
COMMUNALITÉ

L'ÉCOLE, LA JEUNESSE  
SPORT ET CULTURE

LA VIE ÉCONOMIQUE  
ET L'EMPLOI

ASSOCIATIONS  
ACTION SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ



GUILLAUME FAUVET, MAIRE

## Se rencontrer et échanger le temps d'un été.

Comme chaque année, l'arrivée de l'été avec des soirées plus longues et clémentes nous incite à vivre dehors et à davantage sortir.

Pour de nombreuses associations et leurs adhérents, c'est le temps des assemblées générales marquant la fin des activités de l'année scolaire. C'est aussi le temps du bilan et bien souvent déjà de celui de la préparation de la prochaine saison.

Pour certains quartiers, c'est l'organisation de fêtes ou repas donnant l'occasion de rencontres entre voisins pour partager la gestion du lotissement et bien souvent un moment de convivialité.

Pour les nouveaux habitants, c'est l'occasion de vous souhaitez chaleureusement la bienvenue à Saint-Denis lès Bourg et de vous inviter à prendre pied dans la vie locale. Pour l'ensemble des habitants, c'est la possibilité de rencontres et d'échanges en toute convivialité autour de spectacles ou d'activités variés. À ce titre, la période qui arrive s'annonce riche. Vous trouverez dans ce numéro une présentation de ce qui nous attend ces prochaines semaines. La réussite des animations d'été est l'affaire de tous ! Je remercie l'ensemble des associations qui depuis plusieurs mois travaillent activement à la préparation de ces événements mais aussi les entreprises locales qui, comme la commune, soutiennent ces manifestations par une aide logistique ou financière. Votre participation contribuera également à leur succès.

Pour les élus, notre participation à ces événements représente à chaque fois, des moments privilégiés d'échanges directs et spontanés avec vous, nous permettant d'entendre vos remarques ou attentes guidant l'action locale mais aussi d'expliquer nos projets, leur état d'avancement et le contexte actuel dans lequel ils doivent s'inscrire.

Enfin, pour nous tous, c'est l'occasion de se rappeler que le bien vivre ensemble passe par le respect de quelques usages communs : une attention particulière sur le bruit de voisinage, une pensée pour les personnes en situation d'isolement ou encore une vigilance citoyenne en lien avec la police pour les maisons des vacanciers.

Bon été à tous, dans l'attente du plaisir de pouvoir se rencontrer et dialoguer avec vous cet été.



Bon été à tous !

## Un été à Saint-Denis lès Bourg

Il y en aura pour tout le monde : les jeunes, les moins jeunes, les sportifs, les familles, les amoureux du farniente... L'été sera animé à Saint-Denis lès Bourg ! Un aperçu de ce qui vous attend...

### > C'est la fête !

Comme chaque année, le Sou des Ecoles organise la fête des écoles au Pré Joli. Samedi 27 juin, le spectacle de chants et danses des enfants des trois écoles, Village, Lilas et Vavres ouvre la matinée. À la fin du spectacle les directeurs offrent aux élèves de CM2 le cadeau du Sou qui les accompagnera au collège. Après la pause déjeuner sur place, auprès de la buvette ou avec son pique-nique, les enfants pourront s'amuser dans les nombreux stands de jeux mis à leur disposition et tenus par les parents. Le plus impressionnant est le grand toboggan gonflable.

La fête patronale organisée par le comité des fêtes aura lieu les 18 et 19 juillet. Autour de la vogue, plusieurs animations seront proposées par les clubs sportifs de Saint-Denis lès Bourg. Le comité des fêtes attend les habitants pour le repas « bréchets » du samedi soir suivi du feu d'artifice et du bal. La fête vous entrainera jusqu'à 3h du matin !

**À noter,** le Comité des fêtes en appelle aux bonnes volontés pour les aider au montage et au démontage des structures. le vendredi et le dimanche soir.

Contact : B. Bourrat 04 74 21 65 37 ou G. Place 04 74 24 27 90

### > Vive le sport !

Dans le cadre de la fête patronale et avec le club de Saint-Denis Rando & Cyclo, participez aux 3<sup>e</sup> foulées Dionysiennes le 19 juillet. Le départ se fait du parking de la salle des fêtes à 9h15 pour la course de 5 km et à 10h pour la course de 10 km. Deux cent trente participants s'étaient présentés sur la ligne de départ l'an dernier. Une nouveauté cette année : une course de 1,280 km pour les enfants nés entre 2002 et 2005 partira à 10h.

Le club Saint-Denis Cyclisme proposera aussi le 19 juillet deux courses ouvertes aux licenciés de la Fédération Française de Cyclisme. La

première de treize tours de 16,9 km et la seconde de neuf tours sur le même parcours. N'hésitez pas à venir encourager les participants qui étaient au nombre de 180 lors de l'édition 2014 !

### > Évènement national !

Les 24, 25 et 26 juillet, Saint-Denis lès Bourg accueillera la 89<sup>e</sup> édition du Championnat de France de boules. Deux mille deux cent joueurs sont inscrits à cet évènement sportif. L'Ain est le deuxième département en nombre de licenciés en France.

Un évènement ouvert à tous, une bonne occasion de découvrir le sport boules



### > Bienvenue à la plage !

Pour les sorties en famille ou entre amis, la plage du Pôle sera ouverte tous les jours de 10h à 20h (18h les dimanches et jours fériés) et jusqu'à 22h le vendredi et samedi du 27 juin au 27 juillet. De nombreuses animations seront proposées : parcours dans le sable, concerts, beach Volley, tournois château de sable, etc.

### > Fais ta musique !

Cette année encore, Accords Musique et le centre social proposeront du 28 juin au 4 juillet une semaine d'animation musicale en accès libre sous le chapiteau. Au programme une série de concerts préparés durant l'année par les différents groupes. En point d'orgue, une grande soirée musique sous le chapiteau le 4 juillet avec le groupe Benkadi (musique du Burkina Fasso), la restitution de l'atelier chanson et un concert de Petrek (chanson jeunesse et famille).



## EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

### Une urbanisation galopante.

L'été arrive avec ses longues journées ensoleillées et ses soirées conviviales. Nous bénéficions tous des avantages liés à la proximité de la ville et de la tranquillité de la campagne.

Mais attention, ce confort est fragile et précaire. Soyons tous unis pour le conserver et le pérenniser.

Soyons tous acteurs de l'évolution immobilière de notre commune, d'autres chantiers se préparent dont la transformation du centre-village.

Soyons ensemble unis pour préserver notre espace vital et entretenir notre cadre de vie.

Plus de logements = plus de véhicules = plus de demandes de stationnement = plus de circulation = moins de sécurité.

Alors oui l'été arrive, vacances j'oublie tout, plus rien à faire du tout (ou presque...) mais gardons un œil ouvert.

Bonnes vacances à tous.

**Le groupe Minoritaire**  
Tél. 07 87 85 08 26

## ÉCHOS DU CONSEIL

### > Séance du 7 mai 2015

#### Emploi

• Création d'un emploi d'avenir d'une durée de 3 ans au service conciergerie/entretien des bâtiments, en prévision d'un départ à la retraite.

• Attribution du marché des relevés géotechniques pour la STEP de Saint-Denis lès Bourg/Saint-Rémy à l'entreprise GINGER CEBTP pour un montant de 16 900 € HT.

• Attribution du marché des travaux d'extension du réseau de chaleur à l'entreprise JUILLARD à Viriat 01, pour un montant de base avec option 1 de 137 085,22 € HT et acceptation de l'option 2 pour 5 055,65 € HT et de l'option 3 pour 12 081,71 € HT.

#### Association

• Attribution d'une subvention en 2015 de 250 € à l'association ABC POKER.

#### Environnement

• Approbation de l'ensemble du nouveau contrat Veyle Vivante, dont un volet est consacré au financement de la station d'épuration (STEP) Saint-Denis lès Bourg/Saint-Rémy. Ce dossier est une étape importante pour le projet de nouvelle STEP.

#### Urbanisme

• Décision pour apporter la garantie d'emprunts de la Commune à Bourg Habitat pour les programmes Clos des Lazaristes et Clos de l'Erable.

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie [www.stdenislesbourg.fr](http://www.stdenislesbourg.fr)

## ECHOS DU CME

#### Environnement

• Voté en début d'année, le projet de construction d'hôtels à insectes se concrétise. Ils permettent de préserver la biodiversité. Un hôtel fabriqué par les enfants a été installé dans le jardin de la cure.

#### Élections

• Les 17 et 24 juin, les élus du CME rencontrent les élèves des écoles pour présenter les prochaines élections de septembre. L'occasion de faire le bilan et de préparer la relève !

#### Présentation

• Le 3 juin, le CME est venu présenter le projet de City-stade au conseil municipal.

#### Action

• Tous les jeunes élus de l'agglomération ayant participé à l'opération « Plus d'arbres, Plus de vie », se sont retrouvés au CRAPA dans la forêt de Seillon. M. Pivot, agent de l'Office National des Forêts, et Carole Bertrand de Bourg-en-Bresse Agglomération les ont accompagnés pour un circuit pédestre et éducatif autour de l'arbre. Chaque enfant est reparti avec un certificat de plantation et une entrée de piscine !



• Le samedi 30 mai cinq jeunes du CME sont allés à la journée départementale des jeunes élus de l'Ain, à la plaine tonique de Montrevel-en-Bresse.

## ACTION ÉDUCATIVE VIE SCOLAIRE JEUNESSE

### > Le projet éducatif local bientôt contractualisé

En place depuis 2000, le PEL de Saint-Denis lès Bourg est en cours de réécriture. En appui des actions qui seront définies, ce PEL s'articule autour de trois axes transversaux. « Premièrement, nous souhaitons mettre en place une sensibilisation à l'art et à la culture, un véritable plan territorial d'éducation artistique et culturelle pour tous les jeunes pendant et hors du temps scolaire », explique Valérie Perreaut, adjointe à l'action éducative et à la vie scolaire. Les objectifs sont multiples : s'assurer de l'accès à tous aux diverses activités proposées sur la commune, coordonner les projets pour en optimiser les financements. « Un comité de pilotage va être mis en place. Il rassemblera tous les acteurs intervenants dans les domaines culturels et artistiques de la commune. »

Deuxième axe du PEL : établir une cohérence et une complémentarité entre les acteurs éducatifs, en lien avec les communes voisines. « Il faut éviter les redondances dans les animations proposées aux jeunes et rechercher les synergies entre les acteurs pédagogiques. »

L'aide à la parentalité est le troisième axe fort : le rôle des parents sera affirmé et renforcé pour chaque action menée.

Après un an de travail partagé entre élus, enseignants, parents et associations, le nouveau PEL doit être signé début juillet par la commune, la CAF, la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), le Département et l'Éducation Nationale. « Il durera le temps du mandat + un an afin de le faire vivre suffisamment longtemps pour la réalisation des actions. »

Pour aller plus loin : [www.stdenislesbourg.fr](http://www.stdenislesbourg.fr) rubrique Enfance-jeunesse

3 axes forts : sensibilisation à l'art, cohérence des actions, aide à la parentalité



Valérie Perreaut, adjointe à l'action éducative et à la vie scolaire

## À SAVOIR



## RECRUTEMENTS

Dominique Guy est embauché en contrat unique d'insertion (CUI, contrat financé par l'Etat à hauteur de 75 %) par la commune depuis le 19 mai. Il effectue son contrat de six mois au sein des services techniques (espaces verts).

Deux jeunes de la commune, vont, quant à eux, travailler à la médiathèque durant la période estivale.



## DÉPARTS

Le 27 mai, élus de la commune, mais aussi famille, amis, collègues de travail, associations se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié pour saluer Chistine Chassagne (ATSEM à l'école) et Annie Dresin (secrétaire). Elles ont fait valoir leurs droits à la retraite. Nous les remercions pour leur engagement au service de tous !

Quelques semaines plus tôt, c'était au tour de Christian Colin (services techniques) de clore sa carrière.



## JOURNÉE DE RENCONTRE

Véritable temps fort d'échanges, d'informations, de formation, le premier séminaire du personnel municipal et des élus s'est tenu le 1<sup>er</sup> avril. « Cette rencontre entre salariés et élus nous paraissait importante. Certes, il existe bien les vœux au personnel communal, mais cette communication va toujours dans le même sens », souligne Robert Fontaine, adjoint au maire. Une nouvelle équipe municipale, des contraintes budgétaires importantes et les projets de mutualisation avec l'échelon intercommunal sont autant de points débattus par les participants. « Cela nous a permis de réaffirmer les valeurs de la commune, de les partager et de construire les conditions d'un vrai dialogue avec les employés pour anticiper les changements à venir. » La restitution du travail effectué sur plusieurs thèmes par des groupes mixtes élus/salariés permettra de mieux projeter l'action municipale dans l'avenir !

## Voirie

> Requalifications et rénovations  
au programme

Clap de fin pour la route de Trévoux. Il aura fallu 18 mois de chantier pour requalifier et rénover cet accès routier important. Le résultat est à la hauteur des engagements : une route plus sûre, mieux aménagée.

« Depuis 2013, la commune mène une réflexion sur les axes routiers structurants, comme la route de Trévoux, mais aussi la rue des Lazaristes et la rue des Cadalles » souligne Patrick Bouvard, adjoint à l'urbanisme.

La priorité est maintenant donnée aux rues Charpine et Nungesser-et-Coli, devenues des voies fortement fréquentées depuis, notamment, l'ouverture de la gare côté Peloux. En attendant la fin de la réfection du réseau d'eau potable par le Syndicat des eaux Veyle-Reyssouze-Vieux Jonc, la concertation va être lancée avec les riverains. Objectif : programmer les travaux à réaliser pour sécuriser ces axes.

En attendant, plusieurs réfections de voiries vont être programmées dans d'autres quartiers. « Nous travaillons sur une programmation pluri-annuelle prudente intégrant les baisses de dotations de l'Etat. Nous intervenons en priorité sur les voies les plus anciennes. »

Il s'agit des rues Lamartine (partie

nord), du Clos Lamartine et des Noisetiers, puis de la rue Mozart dans un second temps. Des travaux d'aménagements seront aussi réalisés rue Vivaldi et rue de la Richonnière. La réfection des trottoirs de la rue du Verger en même temps que

l'ouverture d'un cheminement piéton en direction de la rue des Alouettes sont aussi à l'étude.

Un autre cheminement entre la rue Mozart et la rue Debussy devrait bientôt voir le jour. Ils permettront de faciliter et sécuriser les déplacements entre les quartiers.



Patrick Bouvard, adjoint à l'urbanisme

## &gt; Des élus sur le terrain

Pour connaître l'avancée des travaux, les chantiers à venir, les besoins, les élus ont enfourché leur vélo samedi 30 mai dernier.



De la mairie jusqu'au cimetière, cette visite des différents sites a permis aux élus de mettre des images concrètes sur les dossiers traités en mairie. Ce fut aussi l'occasion de rencontrer les habitants et de

recueillir leurs idées, leurs remarques. Ils ont aussi pu utiliser les différents chemins de déplacement en mode doux qui relient aujourd'hui les quartiers dionysiens !



## &gt; Médiathèque

## L'heure d'été

La médiathèque reste ouverte tout l'été aux horaires suivants :

- Mercredi : 10h/12h et 14h/18h
- Jeudi : 16h/18h30
- Vendredi : 16h/18h30

Pour en savoir plus :  
[mediatheque.stdenislesbourg.fr](http://mediatheque.stdenislesbourg.fr)

Suivez sur Facebook : Médiathèque l'Odyssee

## &gt; Lutte contre les ragondins

Un enjeu sanitaire et environnemental



Le ragondin est une espèce nuisible pour l'environnement et la santé

Le ragondin est fortement présent sur les berges des rivières. En creusant des terriers, il fragilise ces berges et provoque leur éboulement. Il cause aussi beaucoup de dégâts aux cultures. Mais le risque que cet animal fait courir à la population n'est pas qu'environnemental, il est aussi sanitaire. « Le ragondin, comme le rat musqué et les autres rats, sont porteurs d'une maladie, la leptospirose. Présente dans les urines, la leptospirose est transmissible à l'homme par simple contact avec un élément souillé ou lors des activités aquatiques. Elle peut être mortelle », explique Jacquy Marti, secrétaire de l'association Les amis de la Veyle.

La lutte s'organise. Très réglementée, le piégeage et l'élimination des ragondins se réalisent par des pié-

geurs formés et agréés par l'Etat. Sur la commune, deux habitants ont cet agrément : Jacquy Marti et Michel Paris. « Il faut absolument avertir la population de ne pas toucher les pièges que nous pouvons poser le long des berges : il en va de leur santé. On estime à 45 % le taux de la population de ragondins porteur de la maladie. » Les piégeurs sont des bénévoles, amoureux de la nature. Tous les jours, ils mettent en place des pièges et les vérifient. « En 8 mois, j'ai fait 448 prises ! Il faut savoir que chaque couple de ragondins peut avoir 50 à 70 petits par an. » L'appel est lancé à la population : pour votre sécurité et votre santé, ne touchez pas aux pièges !

Pour aller plus loin : [www.piegeurs.org](http://www.piegeurs.org)

## &gt; Veyle vivante, un nouveau contrat



Saint-Denis lès Bourg fait partie du Syndicat Mixte Veyle Vivante qui regroupe quarante neuf communes du bassin versant des eaux de la Veyle et de ses affluents. Sa mission est d'assurer la qualité environnementale et écologique des eaux de la Veyle : gestion de la ressource en eau potable, lutte contre les pollutions, gestion des zones et milieux humides. Chaque commune est représentée par un délégué. Le syndicat est co-présidé par Robert Blouzard (Laiz) assisté de trois vice-présidents Bruno Barbet (Montcet), Gérard Branchy (Versailleux) et Jacques Nallet (Saint-Denis).

« Le premier contrat de rivière 2004-2011 a permis de créer le contournement de la Gravière sur Saint-Denis lès Bourg afin de préserver l'écosystème de la rivière », explique Jacques Nallet. L'heure est à la signature d'un nouveau contrat dont le terme est prévu en 2020.

Plusieurs projets seront réalisés. « Certains travaux importants sur des systèmes d'assainissement sont nécessaires pour veiller à la qualité de l'eau : les stations d'épuration de Saint-Denis lès Bourg, Mézériat

et Saint-Paul-de-Varax et le réseau d'assainissement de Péronnas vont être restaurés. »

Le nouveau contrat va veiller aussi à l'application de la loi sur la restauration de la continuité écologique. « Il faut aménager les barrages, comme les moulins, qui empêchent aux espèces animales de remonter la rivière. » Un programme de formation et d'information sera établi à destination du public pour lutter contre la pollution dispersée : entretien des espaces verts publics et privés, terrain agricole... « Il est enfin prévu d'établir une protection des zones humides, d'améliorer les zones inondables. »

## En chiffres :

Le contrat de rivière du Syndicat Mixte Veyle Vivante dispose d'un budget de 12 M€. 3,8 M€ viennent de l'Agence de l'eau, 1,350 M€ du Département, 780 000 € de la Région et 475 000 € de fonds européens. Le Syndicat dispose de 800 000 € de fonds propres. Le reste du budget est couvert par les communes, en fonction des projets.

Pour aller plus loin : [www.veyle-vivante.com](http://www.veyle-vivante.com)

# En bref ...

## Carnaval



Ce sont de drôles de petites bêtes qui se sont abattues sur la commune le 10 avril dernier ! Les enfants de l'école des Vavres ont défilé pour le carnaval déguisés en insectes. Ce thème était celui développé tout au long de l'année scolaire dans différentes activités. Un vivarium installé dans l'école a même permis aux enfants d'assister à la magique transformation de chenilles en papillons qu'ils ont laissé ensuite voler vers la liberté !

## Un bel œuf !

En 2014, la mairie de Saint-Denis lès Bourg a acquis un œuf tout blanc proposé par les Ain'pertinentes. Il a fait l'objet d'un projet artistique mené par Pyramide avec l'aide d'une intervenante en arts plastiques. « Les enfants du centre de loisirs, mais aussi ceux de la classe de moyenne et grande section maternelle, ont travaillé autour de la couleur et du graphisme. Chaque création a ensuite été collée sur l'œuf », explique Leslie Cobo-Morel, chargée du projet. L'œuvre est exposée dans le hall de l'école du village et sera ensuite déplacée en plusieurs points sur la commune.



L'œuf coloré a été inauguré le 4 mai.

## Cérémonie

Dépôt de gerbe au monument aux morts lors de la célébration du 8 mai



## Rendez-vous fleuri



Le marché aux plants attire de nombreux dionysiens et dionysiennes.

Le soleil était bien là ce dimanche 10 mai pour le traditionnel marché aux plants organisé par le Comité de fleurissement. « Il y avait beaucoup de gens de Saint-Denis. Cela nous a fait plaisir. Les habitants attendent le marché aux plants pour commencer leurs plantations », souligne Bruno Marvie, président du Comité de fleurissement. Les tartes au feu de bois du Club des aînés ont également remporté un franc succès !

## Rencontre



Emporté par la musique irlandaise de l'association des cornemuses de Saint-Denis lès Bourg, les participants ont découvert les spécialités culinaires de Roumanie, d'Italie et d'Espagne dégustation des produits allemands lors du marché européen le 21 mai. Martin Holschuh, maire de Schutterwald, avait fait le déplacement pour l'occasion. Il a remis une superbe sculpture en bois à Jacques Nallet, ancien maire de Saint-Denis lès Bourg, symbolisant la solidarité des relations entre les deux communes.

## Construction



Les enfants de l'école du village ont réalisé des animaux en Kapla avec l'aide d'un intervenant. Les parents ont pu venir admirer les œuvres ! Une action financée par le Sou des écoles que les enseignants remercient vivement !

## Animation



Beau soleil pour le vide-grenier de la PUV

Franc succès pour le vide-grenier de la Petite Unité de Vie lundi 25 mai avec 180 exposants présents. Le beau temps aura sûrement participé à la réussite de cette manifestation. Il faut remercier les bénévoles de la PUV présents dès la mise en place la veille et le matin à 4 h jusque tard le soir pour le démontage. L'ensemble des bénéficiaires de la journée iront à la réalisation des animations et activités pour les résidents de la PUV (sorties, voyages d'été...)

## Promenade

Cette année, la balade sur les sentiers de la commune aura lieu le 12 septembre. Elle aura pour thème la connaissance des arbres, présentée par Daniel Perret, Président du Comité Départemental du Fleurissement. Ce sera l'occasion de présenter aux habitants les cinquante six arbres replantés sur la commune dans le cadre de l'opération « Plus d'arbres, plus de vie ». Rendez-vous à 13h45 au Verger, 119 chemin des Rippes pour une balade de 2 heures.

## Rappel

Selon d'arrêté municipal du 15 décembre 2003, les horaires de tonte et de toute activité utilisant des engins équipés de moteurs bruyants ont été fixés :

de 8 h à 12 h et de 14 à 19 h les jours ouvrables,  
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h pour le samedi,  
de 10 h à 12 h pour les dimanches et jours fériés.

## Alerte allergie

L'ambrosie est une plante annuelle envahissante qui provoque d'importantes allergies, rhinites, conjonctivites, trachéites et asthme. Elle peut mesurer jusqu'à un mètre de haut durant l'été. Elle se développe sur des terrains en friche, des propriétés privées, sur des cultures agricoles, et sur les chantiers. Afin de lutter contre cette plante, il faut soit l'empêcher de pousser (semer de la pelouse, mettre un paillis, ne pas tondre trop ras), soit la détruire en l'arrachant ou en la fauchant. Il faut agir durant les mois de juin et juillet, période de croissance. Merci de signaler la présence d'ambrosie sur des parcelles privées. La mairie prend contact ensuite avec le ou les propriétaire(s) du terrain.

Pour aller plus loin : [www.ambrosie.info](http://www.ambrosie.info)

## ACTION SOCIALE

### > Plan canicule

Toute personne isolée et/ou âgée peut se faire recenser en mairie, en prévision du déclenchement par la préfecture de l'Ain du Plan Canicule. Ce recensement permet à chaque personne inscrite d'être contactée au quotidien par le service social de la commune pendant l'épisode caniculaire. L'inscription se fait en mairie dès à présent.

Contact : Mme Athanase au 04 74 24 45 56.

## État civil

### Naissances

Nathan Martel (20/04), Johana Palladino (23/04), Chloé Patrouillat (4/05), Syméo Volatier (12/05), George Forge (31/05)

### Décès

Deolinda Dos Anjos veuve Dos Santos (7/04), Raphaël Paris (20/04), Louis Monard (4/05), Nayvin Blanes (6/05)

### Mariages

Thierry Couturier et Marion Druet (25/04), Cédric Chevallier et Priscillia Maillard (6/06)

## Agenda

### JUIN

- **Vend. 19, sam. 20 et dim. 21**  
Fédéral Bouliste - Secteur Bouliste Bressan
- **Samedi 27**  
Fête des Écoles - Sou des Écoles
- **Dimanche 28**  
14 h, concert musique du monde
- **Lundi 29**  
19 h, bal tango
- **Mardi 30**  
9 h, musique de chambre

### JUILLET

- **Mercredi 1**  
18 h 30, musiques de films
- **Jedi 2**  
19 h, musiques d'Europe de l'Est
- **Vendredi 3**  
19 h, soirée jazz/blues
- **Samedi 4**  
19 h, musiques du Burkina Fasso ;  
21 h, spectacle de Petrek « Oh les beaux jours »

### JUILLET (suite)

- **Samedi 4 au 11**  
Fais ta Musique - Accords Musique
- **Mardi 14**  
Repas des anciens offert par le CCAS - Salle des Fêtes
- **Jedi 16**  
21 h Pré Joli, ciné plein air « Jack et la mécanique du cœur »
- **Samedi 18**  
Fête patronale - Pétanque - Repas bréchets Feu d'artifice - Bal - Comité des Fêtes
- **Dimanche 19**  
Course Pédestre - St Denis Rando Cyclo  
Course cycliste - St Denis Cyclisme  
Fête Foraine - Comité des Fêtes
- **le 21 juillet**  
20 h, spectacle de cirque de rue « Thé Perché », cirque burlesque pour toute la famille.
- **Vend. 24, sam. 25 et dim. 26**  
Championnat de Sport Boules

## Forum des associations

Organisé par le Pôle socio-culturel, le Forum des Associations de Saint-Denis lès Bourg aura lieu samedi 5 septembre. Venez rencontrer et vous informer sur les associations sportives et culturelles qui animent notre commune. Le Forum se tiendra à la salle des fêtes et au gymnase de 9 h à 12 h.

Contact : 04 74 22 42 65  
[o.cobo@zepole.org](mailto:o.cobo@zepole.org)

[www.stdenislesbourg.fr/Calendrier-des-fetes](http://www.stdenislesbourg.fr/Calendrier-des-fetes)

